



Swiss Acoustical Society
Société Suisse d'Acoustique
Schweizerische Gesellschaft für Akustik
Società Svizzera di Acustica
Internet: www.sga-ssa.ch



Communiqué aux médias

Journée contre le bruit du 26 avril 2023

Créer des lieux de détente : le bruit hors-jeu

Que ce soit au travail, durant nos loisirs ou à cause du trafic, nous sommes exposés chaque jour à des nuisances sonores excessives, qui dégradent notre qualité de vie. Il est pourtant essentiel à notre bien-être de disposer au quotidien de lieux de détente calmes aux sonorités naturelles.

Lequel de ces deux environnements vous séduit davantage ? Lequel est plus ressourçant ? Celui-ci  ou celui-là  ?

Cette année, la Journée contre le bruit aura lieu le 26 avril. Avec pour slogan « Créer des lieux de détente : le bruit hors-jeu », elle mettra l'accent sur l'importance des lieux de détente calmes et attrayants sur le plan acoustique. Il est crucial pour notre santé de reposer notre ouïe, car le bruit peut générer du stress et rendre malade. Ainsi, il peut causer hypertension, infarctus, troubles du sommeil, difficultés à se concentrer, dépression, et bien davantage encore.

La qualité de séjour et le potentiel de détente d'un lieu ne dépendent pas uniquement du volume des bruits perçus, mais aussi de la diversité des sons perçus de manière positive, les sonorités naturelles étant particulièrement appréciées.

S'il est primordial d'aménager des lieux de détente pour notre bien-être, il ne faut pas reléguer au second plan la lutte contre les bruits dans l'ensemble de notre cadre de vie.

Qualité des lieux de détente : exploiter les synergies

Adaptation aux changements climatiques, atténuation des fortes chaleurs et conservation de la biodiversité sont sur toutes les lèvres. Or on oublie souvent que les mesures visant à augmenter la part de végétation et d'eau dans les zones habitées peuvent aussi accroître la qualité acoustique d'un lieu. Il est donc essentiel d'exploiter ces synergies.

De plus, végétaliser l'espace urbain (arbres, buissons, cours d'eau, sols végétalisés et non imperméabilisés, etc.) attire également les oiseaux et les insectes, qui enrichissent à leur tour l'environnement sonore. La « biodiversité que l'on entend » valorise les lieux de détente.

Focus sur le bruit de l'eau

L'eau occupe une fonction importante en matière de détente. Les lieux situés à proximité d'eaux se prêtent particulièrement aux loisirs et à la récréation, si bien qu'une simple fontaine améliore déjà la qualité de l'environnement. En effet, le son des fontaines et des cours d'eau est généralement apprécié. Les murmures et les clapotis des eaux courantes et des fontaines couvrent les nuisances sonores telles que le bruit de la circulation et contribuent à créer un environnement sonore agréable. Constatez-le par vous-même :

- Les cinq jets de la [Fontaine de Milan, à Lausanne](#)  couvrent efficacement le bruit du trafic de l'Avenue de Milan. Le bruit de roulement de la circulation s'atténue grâce aux sons de l'eau.
- Au [Wiesendamm 24/28 à Bâle](#) , le bruit régulier du trafic sur les rives se confondent avec le bruit du cours d'eau.¹

Créer et protéger des lieux attrayants sur le plan acoustique

La valeur des lieux de détente proches des agglomérations, notamment en tant que facteur d'attractivité pour les villes et les communes, est indéniable. Il convient donc de les aménager et de les protéger par une planification scrupuleuse. Toutefois, nous pouvons toutes et tous contribuer à ce que ces lieux restent attrayants et ne soient pas bruyants : par exemple en renonçant aux haut-parleurs mobiles dont le volume est trop élevé, en adoptant une conduite adaptée, sans manœuvres d'accélération et de freinage bruyantes, etc. Car un comportement peu bruyant et le respect mutuel favorisent la qualité de vie. Pour le bien de tous.

Historique de la « journée contre le bruit »

L'« International Noise Awareness Day » a été lancé en 1996 par l'association new-yorkaise « League for the Hard of Hearing ». La Suisse y a pris part pour la première fois en 2005. Ce projet est porté par le Cercle Bruit (Groupement des responsables cantonaux de la protection contre le bruit), la Société Suisse d'Acoustique, les Médecins en faveur de l'Environnement et la Ligue suisse contre le bruit. Ces acteurs sont soutenus par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Ils ont pour objectif de pérenniser cette journée en Suisse et de sensibiliser les autorités, les spécialistes et le grand public à la thématique du bruit.

Annexes

- Coordonnées des personnes de contact pour les journalistes

Liens

- Site officiel de la Journée contre le bruit et téléchargement des différents sons : www.bruit.ch/2023
- [C'est ainsi que sonne la Suisse](#) : enregistrements sonores en 3D de vrais paysages sonores suisses

¹ Bruissement d'eau et bruit de la circulation, Beat W. Hohmann et le groupe spécialisé dans l'aménagement d'espaces sonores du Cercle Bruit, 2023 > [PDF](#)

- Cercle Bruit : [Dossier « Aménagement de l'espace sonore »](#)
- OFEV Dossier sur le calme : [Le calme, un luxe ? Non, une nécessité !](#)
- OFEV Bruit : [Mesures d'aménagement du territoire](#)
- OFEV Bruit : [Effets du bruit sur la santé](#)

Centre de coordination « Journée contre le bruit »

Umsicht, Agentur für Umwelt & Kommunikation

Andrea Kaufmann

Klosterstrasse 21a

6003 Lucerne

076 540 69 48

041 410 51 52

www.bruit.ch/2023

nad@laerm.ch

La journée est soutenue par :



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de l'environnement
OFEV

Office fédéral de la santé publique
OFSP